



Le financement de la forêt privée

Un prêt  
POUR  
ma forêt

... parce que l'argent ne pousse pas dans les arbres

**La Financière  
agricole**

Québec 



Le financement de la forêt privée

Un prêt  
POUR  
ma forêt

**La Financière agricole** met à la disposition des entreprises des produits et services de qualité en matière de protection du revenu, d'assurance agricole, de capital de risque ainsi que de financement agricole et forestier.

### S'adresse-t-il à vous ?

Le programme de financement forestier, élaboré conjointement avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et administré par **La Financière agricole du Québec**, vise à offrir le produit financier le plus avantageux qui soit. Vous pouvez y avoir droit si vous êtes dans la situation suivante :

- vous détenez un certificat de producteur forestier ou vous êtes en voie de l'obtenir ;
- vous aménagez ou comptez aménager, seul ou avec d'autres partenaires, un boisé privé d'une superficie d'au moins 60 hectares et vous détenez les plans d'aménagement (ou vous êtes en voie de les obtenir) ;
- vous présentez un projet ayant des perspectives de rentabilité et qui assure la viabilité de l'entreprise.



photo : MAPAQ

### Quels sont les projets que nous appuyons ?

À titre d'exemples, les éléments suivants peuvent faire l'objet d'un financement :

- l'achat de lots boisés ou d'entreprises forestières ;
- l'acquisition de machinerie et d'équipement pour votre aménagement forestier ;
- la construction ou la rénovation de vos bâtiments ;
- la réalisation de vos travaux d'aménagement en forêt ;
- l'achat ou le rachat de participations (actions, parts sociales) ;
- le refinancement de dettes ayant servi à des fins forestières.

### Quels sont les services que nous vous offrons ?

Notre équipe d'ingénieurs et de techniciens forestiers, spécialisés en financement forestier, peut vous seconder de façon efficace à toutes les étapes de vie de votre entreprise, que ce soit lors de son démarrage, de son expansion ou de son transfert.

Nous pouvons :

- faire l'analyse financière de votre projet ;
- discuter avec vous de l'environnement d'affaires de votre entreprise ;
- vous conseiller dans l'élaboration d'un plan d'affaires ;
- vous aider à interpréter vos états financiers ;
- discuter avec vous de vos choix de financement ;
- vous seconder dans la préparation d'un plan de redressement financier de votre entreprise, s'il y a lieu ;
- vous suggérer différentes façons d'acquiescer des parts d'une entreprise forestière ou de transférer la vôtre.

### Quelle est l'aide financière que nous vous proposons ?

Soucieuse de vous proposer de réels moyens de concrétiser vos idées, **La Financière agricole du Québec** vous offre, à certaines conditions, un produit financier adapté à vos besoins. Bénéficiez d'un taux avantageux par rapport aux coûts d'emprunt habituels avec **LE PRÊT À TAUX AVANTAGE PLUS**.

- Prêt garanti à 100 % jusqu'à 750 000 \$ par entreprise forestière.
- Choix du taux d'intérêt :
  - taux d'intérêt fixe basé sur les taux hypothécaires résidentiels, avec escompte de taux variant de 0,30 à 0,60 % et valable pour une période de votre choix, allant de 1 à 5 et 7 ans ;
  - taux variable basé sur le taux préférentiel.

Dans le cas de projets dont la réalisation s'échelonne sur plusieurs mois, il est possible de fixer le taux d'intérêt après la première année d'emprunt. Durant cette période de 15 mois, un taux d'intérêt variable est offert.

Pour le transfert d'une entreprise ou l'achat-rachat de participations,

### connaissez-vous la formule vendeur-prêteur ?

Cette formule vous permet d'agir comme prêteur auprès des acheteurs de votre entreprise, le prêt étant garanti à 100 % par notre organisme.

### Notre garantie de prêt :

- vous donne accès au financement plus facilement ;
- vous permet d'obtenir les meilleures conditions de prêt ;
- soutient votre entreprise pendant les fluctuations de marché ;
- vous permet de bénéficier des services-conseils pendant la durée de votre prêt.

**Un portefeuille de prêts garantis de 4,2 milliards de dollars dont 83 millions de dollars en prêts forestiers.**

## Le financement de la forêt privée

Faites comme les **27 000 entreprises agricoles**  
et les **1 500 entreprises forestières**  
qui nous font confiance.

Contactez le centre de services de votre région  
en composant sans frais le

**1 800 749-3646**

ou visitez notre site à l'adresse suivante:

**[www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca)**

Ce document d'information abrégé  
n'a pas de valeur légale.

**La Financière  
agricole**

**Québec** 

Mai 2006



photo : MAPAQ